

# Tremblay-en-France

Tremblay-en-France, le 24 avril 2020  
Affaire suivie par : FS/RP

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre de la situation sanitaire sans précédent que traverse la France depuis plusieurs semaines, et qui touche durement notre département de Seine-Saint-Denis, j'ai décidé de réunir le conseil municipal de la commune de Tremblay-en-France afin de mettre en place un dispositif exceptionnel d'aide sociale à destination des familles tremblaysiennes afin de limiter autant que faire se peut les conséquences financières et sociales de cette situation inédite.

Je vous prie en conséquence de bien vouloir participer à la séance du Conseil municipal qui aura lieu le :

**Jeudi 14 mai 2020**

**A 18h30**

**Salle du Conseil municipal sise 18 boulevard de  
l'Hôtel de Ville 93290 Tremblay-en-France**

—oOo—

**L'ordre du jour de la séance est le suivant :**

1 Article L 2121-18 du code général des collectivités territoriales -Vote de la tenue de la séance du conseil municipal à huit clos pour d'impérieux motifs de sécurité sanitaire

2 Communication des décisions prises par monsieur le maire en vertu de l'article L2122-22 du code général des Collectivités territoriales  
Monsieur ASENSI François

3 Action sociale et de soutien en direction des familles tremblaysiennes - Aide à l'achat de denrées alimentaires - Instauration d'un dispositif de chèque d'accompagnement personnalisé  
Monsieur ASENSI François

4 Maintien du soutien de la commune de Tremblay-en-France à des structures associatives locales dans le cadre de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19  
Monsieur ASENSI François